

# Pour affichage

**ADOPTÉ À LA  
SÉANCE DU  
16 FÉVRIER 2009**

Procès-verbal de la troisième séance du comité consultatif aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage tenue le 19 janvier 2009, à 19 h30, au siège social de la Commission scolaire des Patriotes situé au 1740, rue Roberval, à Saint-Bruno.

**Présences**

**Parents :**

Bourdeau, Chantal  
Dion, Marie-Claude  
Dubuc, Nathalie  
Hamel, André  
Langlois, Marc  
Lanthier, Serge  
Tremblay, France

**Représentante de la communauté :**

Bouchard, Claude

**Représentante du personnel professionnel**

Brochu, Sylvie

**Représentant des directions d'établissement**

Sylvain, Richard

**Représentant de la direction générale :**

Tousignant, Jean-Louis

**Absences**

**Absences :**

**Parents :**

Attalah, Anne-Marie  
Brunet, Marc  
Saint-Amant, Hélène

**Représentant du personnel enseignant :**

Bisson, Richard

**Représentante du personnel enseignant**

Morin-Gardner, Marie-Claude

**Représentante du personnel de soutien :**

Larose, Lynda

**Ouverture:**  
Constatation  
du quorum

**Constatation du quorum**

Formant quorum sous la présidence de madame France Tremblay, la séance est ouverte à 19h40.


Adoption  
de l'ordre du jour

## 1. Adoption de l'ordre du jour

Résolution  
13-2009-01-19

**IL EST PROPOSÉ** par madame Marie-Claude Dion, appuyée par madame Chantal Bourdeau d'adopter l'ordre du jour suivant, avec un ajout au point 11.2 clientèle TED.

Constatation du quorum et ouverture de la séance

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de la séance du 10 décembre 2008
  - 2.1 Suivi :
    -  Comité de transport
3. Parole au public
4. Parole de la représentante au Comité de parents (annexes 1-2-3-et 4– 19-01-2009)
5. Situation budgétaire
6. Budget alloué aux élèves HDAA
7. Nouvelles allocations
8. Ententes hors-territoire (annexe 7 – 19-01-2009)
9. Parole au public
10. Correspondance :
11. Questions diverses : (don d'ordinateurs dans les écoles)
12. Prochaine réunion : le 16 février 2009
13. Levée de la séance.

} Invité : Angèle Latulippe (annexes 5 et 6 – 19-01-2009)

**Adoptée unanimement.**

Procès-verbal

## 2. Adoption du procès-verbal de la séance du 10 décembre 2008


Résolution  
14-2009-01-19

**IL EST PROPOSÉ** par madame Nathalie Dubuc, appuyée par madame Chantal Bourdeau que le procès-verbal de la séance du 10 décembre 2008, soit adopté tel que rédigé.

**Adoptée unanimement.**

Suivi

### 2.1 Suivi

 Il y aura un représentant du Comité EHDAA sur le Comité exécutif des parents pour assister au Comité de transport qui aura lieu fin février 2009.

Parole au public

## 3. Parole au public Néant

Comité de parents

#### **4. Parole au représentant du Comité de parents et Comité exécutif**

Les procès-verbaux de la séance du 13 novembre 2008 et du 11 décembre 2008. Ainsi que l'ordre du jour de la séance du Comité de parents qui s'est tenu le 11 décembre 2008 et du 15 janvier 2009 sont remis.

Madame France Tremblay, représentante au Comité exécutif de parents informe les membres du contenu de la séance du 18 décembre 2008.

Madame Nathalie Dubuc, représentante au Comité de parents informe les membres du contenu de la séance du 15 janvier 2009.

Aux prochaines rencontres vous recevrez du Comité de parents les questions d'ordre général. Le plan d'intervention sera sur le site sous la rubrique : Comité parents et Comité EHDAA.

Situation budgétaire

#### **5. Situation budgétaire**

Madame Angèle Latulippe, directrice au Service des ressources financières, présente la situation budgétaire de la Commission scolaire par rapport aux élèves HDAA et répond aux questions.

- ✚ Résultats comparatifs
- ✚ Répartition du surplus
- ✚ Revenus de la Commission scolaire des Patriotes 2007-2008
- ✚ Dépenses de la Commission scolaire des patriotes 2007-2008
- ✚ Faits saillants

Suite à la présentation les membres demandent un suivi sur les surplus budgétaires qui pourraient être en lien avec les élèves HDAA.

Budget alloué aux élèves HDAA

#### **6. Budget alloué aux élèves HDAA**

Madame Angèle Latulippe, directrice au Service des ressources financières, présente la situation des revenus et dépenses par rapport aux élèves HDAA et répond aux questions.

L'estimation des ressources générées et allouées à la clientèle EHDAA présentée au cours des années antérieures était préparée selon une méthode élaborée par la table des ressources financières de la Montérégie et de l'Estrie. Un nouveau modèle d'estimation des revenus et des dépenses imputables à l'adaptation scolaire a été établi par un comité de travail MELS-Réseau.

Les membres de la table des ressources financières de la Montérégie et de l'Estrie ont décidé d'utiliser la nouvelle méthode parce que :

- ✚ elle permet la comparaison de toutes les commissions scolaires de la province;
- ✚ l'application est entretenue par le MELS en fonction des changements apportés aux règles budgétaires;
- ✚ le MELS produit les résultats annuellement.

Cette nouvelle méthode comprend des éléments qui ne sont pas pris en compte par la méthode des commissions scolaires de la Montérégie et de l'Estrie. Elle comprend les revenus et dépenses :

- ✚ des activités d'équipement financées par la taxe scolaire;
- ✚ des activités d'administration financées par la taxe scolaire;
- ✚ des services de garde financés par le MELS et les frais chargés aux parents;
- ✚ du transport scolaire financé par le MELS et la taxe scolaire.

Les deux méthodes sont valables. L'important est d'utiliser la même méthode d'année en année afin de pouvoir les comparer et suivre l'évolution. Comme le comité MELS-Réseau travaille depuis plusieurs années sur la nouvelle méthode, des données comparatives sont disponibles. Toutefois, comme la méthode était en élaboration, il est à noter que les données de 2001-2002 ne tiennent pas compte des revenus et dépenses relatifs à la gestion des écoles.

Nouvelles  
allocations

## 7. Nouvelles allocations

Monsieur Jean-Louis Tousignant explique que dans le cadre du soutien aux élèves, le MELS vient de déposer de nouvelles allocations pour les élèves HDAA un soutien au plan d'intervention en classe ordinaire au montant de 97 227 \$ et répond aux questions.

Entente hors-  
territoire

## 8. Ententes hors-territoire

Monsieur Jean-Louis Tousignant dépose les balises pour l'établissement des ententes hors-territoire pour l'année scolaire 2008-2009. Ce document n'est pas modifié.

### *Balises et principes*

- 4.1 Nous désirons assurer à la plus grande partie de notre clientèle des services à la Commission scolaire et ce, le plus près possible du lieu de résidence.
- 4.2 Dans le cadre des ententes extraterritoriales, l'analyse des besoins et des capacités doit démontrer que nous n'avons pas les services ni la possibilité d'adapter ceux-ci pour assurer à l'élève une progression de ses apprentissages et de son insertion sociale sans lui nuire et sans porter préjudice aux autres élèves.
- 4.3 Une analyse des caractéristiques des élèves scolarisés par entente permet annuellement de reconduire ou non les ententes de service.

4.4 Dans le cas où nous aurions des services à la Commission scolaire :

- au primaire, nous ne reconduisons pas les ententes;
- pour les élèves qui passent de l'enseignement primaire à l'enseignement secondaire, nous ne reconduisons pas les ententes;
- pour les élèves de 13 à 15 ans du secondaire, nous offrons aux parents la possibilité d'un retour dans nos écoles;
- pour les finissants du secondaire, nous poursuivons les ententes à moins d'une demande contraire des parents;
- pour les élèves fréquentant l'école Vanguard en 2003-2004, nous avons reconduits les ententes pour les élèves après analyse de leurs capacités et de leurs besoins à moins d'une demande contraire de la direction de l'école ou des parents; le transport sera organisé par le Service du transport et les coûts seront assumés par la Commission scolaire des Patriotes.

4.5 Dans l'éventualité de la mise sur pied d'un service à la Commission scolaire et ce, dans un délai raisonnable, nous reconduirons ou établirons des ententes conditionnelles tout en prévoyant une date de retour.

Pour la période de développement de nos services, nous devons prévoir un délai assurant l'ajustement et la continuité des services de qualité auprès des élèves.

Résolution  
15-2009-01-19

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur André Hamel, appuyée par madame Nathalie Dubuc, d'approuver les balises pour l'établissement des ententes hors-territoire.

**Adoptée unanimement.**

Parole au public

**9. Parole au public**

Un parent exprime l'importance d'une formation pour les chauffeurs de berlines. Monsieur Tousignant répond que cette problématique fait partie des préoccupations de la Commission scolaire.

Correspondance

**10. Correspondance**

Néant

Questions diverses

**11. Questions diverses :**

**11.1 :** Monsieur Tousignant explique la situation sur le don des ordinateurs aux élèves.

**11.2 :** Monsieur Tousignant donne l'information pour la formation des personnes concernées pour la clientèle TED en spécifiant que cette formation est déjà offerte à la Commission scolaire et qu'en juin 2010 un colloque devrait avoir lieu à ce sujet.

Prochaine réunion

**12. Prochaine réunion**

La prochaine réunion aura lieu le 16 février 2009

Levée de la séance **13. Levée de la séance**

**Résolution  
16-2009-01-19**

**IL EST PROPOSÉ** par madame Marie-Claude Dion, appuyée par madame Nathalie Dubuc de lever la séance. Il est 21h45

**Adoptée unanimement.**

Signature

\_\_\_\_\_  
**Présidente**  
France Tremblay

\_\_\_\_\_  
**Représentant de la direction générale**  
Jean-Louis Tousignant